COMMISSION "SECURITE ENVIRONNEMENT" DU ZONING DE TERTRE-HAUTRAGE-VILLEROT

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU 22 mai 2025

Présents :
Monsieur Géry PRIMOSIG, D.P.A.-Mons - S.P.W. Directeur - Fonctionnaire Technique, Président
Madame Aurore NICOLAS, DPA – Mons, attachée qualifiée
Madame Geneviève FINET, I.D.E.A. Directrice Infrastructures Economiques – MONS
Monsieur Jérémy BRICQ, ADMINISTRATION COMMUNALE de Saint-Ghislain, Echevin
Madame Anne-Marie BERTONI, LES TROUS VERTS Effective - VILLEROT
Monsieur Christophe LEFEBVRE, LES TROUS VERTS Effectif – HAUTRAGE
Monsieur Frédéric BOREUX, DE NOUS Effectif - VILLEROT
Madame Barbara MONTAGNA, DE NOUS Suppléante - HAUTRAGE
Madame Marie-Laurence HANSSENS, DE NOUS Effective - SIRAULT
Monsieur Isabelle PHILIPPE, SOS HAUTRAGE ET ENVIRONS Effective – SIRAULT
Monsieur Damien POTTIEZ, SOS HAUTRAGE ET ENVIRONS Effectif – HAUTRAGE
Monsieur Yvan LELOUX, SOS HAUTRAGE ET ENVIRONS Suppléant – HAUTRAGE
Monsieur Damien DEGAND, Riverain – HAUTRAGE
Madame Graziella STINCHEDDU-GILMONT, Riveraine – VILLEROT
Madame Marina MICHELON, Riveraine – TERTRE
Monsieur Frédéric ERGOT, DIRECTION DES RISQUES CHIMIQUES Inspecteur – BRUXELLES
Monsieur Nicolas BIAMONT, OILCO Directeur Général – HAUTRAGE
Monsieur Philippe STEVENART, YARA Tertre S.A. HESQ Manager – TERTRE
Monsieur Jean-Luc COLLARD, RENEWI BELGIUM Site Manager – VILLEROT
Monsieur Philippe SCHIRRA, DOW-POLYOL BELGIUM B.V.B.A. Site Leader-Directeur – TERTRE
Monsieur Didier LEMAIRE, VIBRANTZ Technologies - PRINCE, Directeur
Monsieur Jean-Paul RENIER, ADMINISTRATION COMMUNALE Planu Saint-Ghislain
Madame Isabelle DELBAEN, PROVINCE DE HAINAUT- SERVICES DU GOUVERNEUR-BUREAU DE SECURITE - MONS
Madame Pauline MEREAU, ADMINISTRATION COMMUNALE de Saint-Ghislain, Secrétaire

Excusés :
Monsieur Stefaan VERSCHUERE, DE KEGEL ENERGIE - Directeur Général – HASSELT

Invités :
Monsieur Antoine MATHELOT, Project Director de la société CISC (Copenhagen Infrastructure Service Co.)

Premier point :
Accueil, approbation du procès-verbal de la réunion précédente

Le président ouvre la séance et propose un tour de table.

En l'absence de remarque, le procès-verbal de la réunion du 27/03/2025 est approuvé et peut être rendu public sur le site de la Ville.

Rappel du calendrier 2025 des prochaines réunions de la Commission "Sécurité Environnement" du zoning :

- **le jeudi 11 septembre 2025** à 18 heure maison de la citoyenneté **salle du grenier 1er étage, dans le Parc communal de Baudour.**
- **le jeudi 04 décembre 2025** à 18 heure maison de la citoyenneté **salle du grenier 1er étage, dans le Parc communal de Baudour.**

L'ordre du jour de la réunion est le suivant :

1. Accueil: présences, approbation du procès-verbal de la réunion précédente, rappel du calendrier des réunions pour l'année 2025;
2. Dernière nouvelles, autorisations, projets, incidents, nuisances.
3. Fonctionnement, prochain ordre du jour.
4. Information relative au renouvellement de la commission.
5. Divers

Deuxième et troisième points:
Dernières nouvelles: autorisations, projets, incidents, nuisances

Chaque entreprise fait part des informations concernant son entreprise. Les différentes contributions reçues sont compilées ci-dessous, suivi des remarques en séance :

VIBRANTZ MINERALS (M. LEMAIRE)

EHS :

- *Pas d'accident de travail sur le premier semestre 2025 – 1 an sans accident en mars 2025*
- *Pas d'incident environnemental sur le premier semestre 2025*
- *Pas de plainte de riverain reçue par Vibrantz depuis le mois de janvier 2025*
- *Journée Safety Day planifiée le 18 juin 2025*
- *Exercice FAREX réalisé le 13 mai 2025 – bon déroulement*

Activités :

- *Les volumes de ventes sur 2025 sont meilleurs de ceux de 2024*
- *Arrivée d'un directeur de site depuis avril 2025 – M. LEMAIRE*
- *Focus sur dossier renouvellement permis (environnement) : objectif dépôt début juin 2025*

Mme Delbaen fait part du bon déroulement de l'exercice et la bonne communication avec la société.

YARA (M. STEVENART)

Sécurité :

Nous n'avons pas eu d'accident de travail depuis la dernière commission. La sécurité reste notre priorité et nous continuons nos efforts d'amélioration continue de nos processus. Notre journée de la sécurité (safety day) s'est tenue le 13 mai. Elle permet de former et de sensibiliser le personnel aux différents risques du site grâce à de nombreux ateliers.

Environnement :

Plainte(s) :
Aucune plainte reçue depuis la dernière commission.

Permis d'environnement (mise à jour)
Bruit :

- *Le projet d'installation d'un silencieux dans la cheminée de la deuxième file de granulation d'engrais est en cours d'étude. Le silencieux, identique à la file 2, sera installé cette année conformément au planning (le silencieux est commandé et la fabrication des baffles a été lancée).*

Station d'épuration :

- *Opérations normales depuis fin mars.*

Pollution de sol :

- *Préparation des projets d'assainissement des panaches de pollution eau/sol de la phase I en cours. Echantillonnage de l'air et des eaux souterraines, conformément aux conclusions de l'étude globale, prévu à partir du troisième trimestre.*

Air

- *Rien à signaler*

Projets Seveso

- *Demande de permis (permis de classe 2) pour 3 nouveaux quais de déchargement d'ammoniac toujours en cours d'instruction.*

Production :

Confirmation de la décision de transformer le site de Tertre :
Après avoir répondu à toutes les questions des représentants des travailleurs, le Conseil d'administration de Yara Tertre a confirmé la décision de transformer le site de production. Le dialogue entre la Direction et les organisations syndicales a permis de réduire sensiblement le nombre de licenciements initialement prévu.
Cette transformation, bien que difficile, est indispensable pour maintenir la viabilité du site, en priorisant la production des engrais les plus spécifiques et adaptés au marché européen, tout en respectant les engagements en matière de durabilité. Cette

décision permet de maintenir la majeure partie des emplois sur le site de Tertre.
La deuxième phase de la Loi Renault a été démarrée dans la foulée. Elle porte sur la négociation des mesures d'accompagnement (reclassement professionnel & indemnités de départ).

<u>Actualités :</u>
Le 1er avril, une coupure d'électricité sur le réseau (blackout électrique) a touché l'ensemble de l'écozoning. L'origine de l'incident provient du réseau Elia. Elia doit encore nous fournir un rapport complet de l'incident expliquant la cause exacte de l'incident technique.
Le plan d'urgence interne (PUI) a été enclenché et une cellule de crise a été mise en place pour coordonner la mise en sécurité des diverses unités. Nous n'avons pas subi de dommages et les unités ont été redémarrées dans la foulée.

L'unité d'acide Uhde2 a été stoppée durant la semaine 20 (4 jours) pour effectuer un changement de catalyseur (toiles de platine).

Il y a effectivement eu des petits problèmes techniques au début du fonctionnement de la STEP mais ceux-ci ont été réglés et la STEP fonctionne correctement. Pour rappel, la STEP reprend les eaux de Vibrantz, Yara et Dow.

Une demande de permis relative à la construction de nouveaux quais de déchargement est en cours de procédure. M. Primosig informe que, suite à la cyberattaque, les délais sont prorogés de 60 jours ; idem pour les instances consultées qui bénéficient du délai complémentaire car en absence de réseau, elles ont été dans l'impossibilité d'émettre leur avis.

Concernant la coupure électrique due à ELIA, elle a duré 45 minutes. Les entreprises impactées font part d'une perte de production et de rentabilité.

M. Stevenart fait part du problème technique rencontré dans l'après-midi sur l'unité de production d'ammoniac ; l'information a été communiquée par mail, sur leur plateforme de riverains ainsi que sur leur page Facebook.

Mme Stincheddu fait part à la société de la diminution du bruit. Cette diminution lui a également été rapportée par quelques riverains.
Cette affirmation n'est pas unanime ; M. Pottiez et Mme Philippe n'ont pas le même ressenti et ne constatent pas de diminution de bruit.
M. Pottiez (re)demande de placer des points d'enregistrement côté ouest.

M. Stevenart précise que la source de bruit sera encore amoindrie suite à l'arrêt de l'unité de production d'ammoniac et à l'installation du deuxième silencieux sur la cheminée.

La date d'arrêt de l'unité est estimée à novembre / décembre mais pas encore de date précise

DOW (M. SCHIRRA)

Concernant l'aspect sécurité, environnement nous n'avons pas d'incident à reporter depuis la dernière réunion.
Concernant l'aspect certification nous avons passé avec succès l'audit ISCC (lié à l'économie circulaire). L'audit de re-certification de notre certification ISO-14001 est programmé pour le mois de juin.
La situation économique ne s'est pas améliorée, impactant toujours fortement l'allocation de capitaux pour cette année.
Comme annoncé lors de notre dernière réunion, la production d'un grade spécifique utilisant une matière première CMR (Cancérigène, Mutagène, Tératogène) a maintenant été transféré sur notre autre site de production de Terneuzen aux pays bas. Ceci élimine donc cette matière première de notre site.
Le travail pour le renouvèlement de notre permis d'opérer qui expire en juillet 2026 suis son cours.

La société DOW envisage une réflexion sur toutes ses usines européennes. Le site de Tertre ne serait normalement pas impacté.

Le permis unique pour le renouvellement de l'exploitation est en cours d'élaboration.

M. Schirra précise qu'il y a trois trains (deux trains sont arrêtés depuis 2023). Un train supplémentaire devrait être arrêté en 2025. La société continuera donc l'exploitation avec deux trains.

OILCO (M. BIAMONT)

A ce jour, nous n'avons aucun accident de travail à déplorer ce qui nous permet de maintenir nos taux de fréquence et gravité à un niveau de 0 et ce depuis 2021.

L'entreprise va profiter du départ volontaire d'un travailleur pour revoir son organisation interne ce qui n'aura aucun impact négatif sur l'emploi global.

Le dernier audit IPPC réalisé sur le site a confirmé une situation respectant les impositions du permis d'exploiter. Quelques demandes de précisions ont été formulées auxquelles nous avons répondu. Sur base des recommandations de l'auditeur, la formalisation d'un Système de Management Environnemental regroupant notamment les différents documents existants va être réalisée.

Au terme de pratiquement 5 mois d'exploitation, les volumes sont toujours en phase avec nos prévisions et notre budget 2025.

RENEWI (M. COLLARD)

- *Sécurité : pas d'accident de travail enregistré depuis le dernier comité.*
- *Environnement : étude de caractérisation en cours suite à la détection d'une tache d'huile lors de l'orientation.*

- *Exploitation / projet : nous allons introduire une demande de permis pour pouvoir utiliser un terrain récemment acheté à la société Wanty.*
  Le terrain est face à notre site actuel.
  L'objectif est de pouvoir travailler dans de meilleures conditions sur le site actuel.

M. Collard précise que 20 % des accidents sont dus à la montée et descente des chauffeurs de leur camion.

La société a fait l'acquisition d'un terrain juste en face du site afin de parquer leurs camions ; la demande de permis d'urbanisme est en cours d'élaboration.

Mme Philippe demande si cette tache présente un risque.
Un bureau d'étude effectue des prélèvements et analyse les échantillons ; de plus, il calcule la superficie de cette tache.
Celle-ci est implantée sous une dalle existante ; historiquement il n'est pas possible de donner la cause, de plus, ils n'ont pas de retour des anciens.
Il espère que cette tache est non significative. Au pire, un plan d'assainissement devra être réalisé.

SITE DE KEGEL (pas de représentant de la société)

Environnement :

- *Démolition de l'unité de cracking : compléments au permis unique introduit -> la décision d'octroi est prévue aux alentours du 03/08 (rapport de synthèse pour le 14/07).*
- *Conditions du permis DKE de 2020 :*
  - *Eau de surface : analyse régulière des eaux sortant du séparateur d'hydrocarbures – vérification de la validité des normes de rejets*
  - *Eau souterraine : contacts réguliers avec autorités régionales – poursuite de la surveillance de Pz1 et Pz62 (échéance élargie tous les 5 ans – résultats de janvier 2024 conformes).*

Activité : pas d'activité, pas d'accident

M. Primosig rappelle les délais de procédures plus longs dus à la cyberattaque qu'a connu récemment le SPW.

ADVACHEM (pas de représentant de la société et aucune note fournie en amont de la réunion)

Le comité regrette amèrement l'absence depuis plusieurs mois de représentants de la société (le Directeur et/ou son délégué sécurité-environnement). Le comité demande que ce feed-back soit transmis officiellement par l'administration communale.

Troisième point :
Fonctionnement, Prochain ordre du jour

L'ordre du jour de la réunion du 11.09.2025 sera donc le suivant :

1. Accueil : présences, approbation du procès-verbal de la réunion précédente, rappel du calendrier des prochaines réunions pour l'année 2025 ;
2. Dernières nouvelles, autorisations, projets, incidents, nuisances.
3. Fonctionnement, prochain ordre du jour.
4. Divers

Les points complémentaires éventuels doivent parvenir à Mme Leleux, amt@saint-ghislain.be, au plus tard un mois avant la réunion, le cas échéant ils seront intégrés dans les divers.

Quatrième point :
Divers

Présentation du projet d'usine de biogaz à HAUTRAGE par M. Mathelot, en début de séance – via power point.

Questions / réponses :

- Pourquoi le transport des matières via la voie de chemin de fer n'a pas été étudié à ce jour ? Pourquoi ne passe-t-on pas par ce moyen de locomotion ?
  M. Mathelot demandera d'étudier cet aspect et y répondra via l'EIE.

- Quid de l'impact de l'usine sur les entreprises voisines ? Y a-t-il une surproduction de CO2 ?
  M. Stevenart rappelle que la société Yara va arrêter la production de l'unité d'ammoniac et il y aura donc une diminution du CO2.
  Pour ce qui est de l'usine de biogaz, le CO2 est liquéfié pour être envoyé vers d'autres industries ; la société va prendre contact pour sonder les entreprises intéressées.

- Que fait-on du H2S émis ?
  Le process fait dégager en plus du méthane (biogaz), du CO2 et de l'H2S (en très faible quantité). Ce dernier sera traité au fur et à mesure par charbon actif pour éviter toute nuisance olfactive. Aussi, la société prévoit la mise en place de capteurs de H2S sur l'usine. Concernant le méthane, il sera envoyé directement dans le réseau Fluxys (il n'y a donc plus de stockage come dans le précédent dossier).

- La représentante de l'IDEA demande d'augmenter le % de lisier hennuyer, d'utiliser la source locale.
  La société vise les 50.000 T pour la Wallonie ; pour eux, c'est moins cher d'utiliser une logistique locale plutôt que d'aller en Flandre mais il faut un équilibre avec le charroi car si les matières proviennent du Hainaut, cela augmentera le charroi des camions.

- Pourquoi le site d'Hautrage a-t-il été choisi pour cette usine ?
  Un mapping au niveau national est en cours d'étude. Aussi, beaucoup d'investissement d'études ont déjà été engagés sur ce site.

Quelle est la rentabilité du projet ?
M. Mathelot n'était pas à même de répondre précisément mais le projet reste rentable.
Un business plan sera détaillé dans l'étude (E.I.E.).

Planning :

- RIP : 30/06 à 18 h, salle omnisport de Sirault
- dépôt du permis unique : pas de date prévue

Le président remercie l'ensemble des participants et clôture la séance.